



COMMUNIQUE CONJOINT N° 21-00251 /MINESUP/MINEPIA/SG/DAUQ/SDEAC DU 12 4 JUIL 2021
Portant ouverture des concours d'entrée en **première année** du cycle de Diplôme Universitaire de Technologie des filières : **Pêche** (Navigation Maritime- Pêche et Armement des Navires), **Mécanique Marine** (Maintenance des Navires et des Equipements Nautiques et Industriels) **Aquaculture** et **Technologie de Pêche** au Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute « LINAFI », et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2021/2022.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET
LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2001/005 du 16 avril 2005 portant orientation de l'enseignement Supérieur ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le décret n° 2012/ 382 du 14 septembre 2012 portant organisation du ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales;
- Vu le Décret N° 2015/374 du 12 aout 2015 portant création, organisation et fonctionnement du Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 Janvier portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté N° 21-00075/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 15 février 2021 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun et Ecoles sous tutelle académique du MINESUP, au titre de l'année académique 2021-2022.

COMMUNIQUENT :

ARTICLE 1^{er} : Un concours sur épreuves écrites et orales d'entrée en **Première Année** du cycle de Diplôme Universitaire de Technologie des filières **Pêche Industrielle** (Navigation Maritime- Pêche et Armement des Navires), **Mécanique Marine** (Maintenance des Navires et des Equipements Nautiques et Industriels), de l'**Aquaculture** et de **Technologie de Pêche** au Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute « LINAFI », et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2021/2022 est ouvert dans les centres ci – après : **Douala , Limbe, Garoua, et Yaoundé.**

ARTICLE 2 : CONDITIONS GÉNÉRALES DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature, tout camerounais des deux sexes, titulaire d'un des diplômes suivants Baccalauréat C,D,E,F, Brevets de Techniciens Industriels sauf ITH ou GCE Advanced Level in at least

two (02) papers in sciences ou tout autre diplôme admis en équivalence par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

En outre, les candidats peuvent composer sous réserve de l'obtention d'un des diplômes suscités.

La limite d'âge est comprise entre :

- ✓ 18 et 35 ans pour les filières **Pêche Industrielle et Mécanique Marine** ;
- ✓ 18 et 40 ans pour les filières **Aquaculture et Technologie de Pêche**.

ARTICLE 3 : NOMBRE DE PLACES OUVERTES

Ce concours concerne les filières et les places offertes réparties ainsi qu'il suit :

N°	FILIERE	SPECIALITES	NOMBRE DE PLACES	CENTRES DE CONCOURS
1	PECHE INDUSTRIELLE	Navigation Maritime- Pêche et Armement des Navires.	25	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Douala ✓ Limbe ; ✓ Garoua ; ✓ Yaoundé.
2	MECANIQUE MARINE	Maintenance des Navires et des Equipements Nautiques et Industriels.	25	
3	AQUACULTURE	Aquaculture	25	
4	TECHNOLOGIE DE PECHE	Industries de Pêches et Contrôle Qualité	25	
TOTAL			100	

ARTICLE 4 : COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

- Une fiche de candidature dûment remplie par le candidat à retirer : soit au service de la scolarité du LINAFI, soit dans toutes les Délégations Régionales du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, ou à télécharger aux sites <http://www.minesup.gov.cm> ; <http://www.minepia.gov.cm>

- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du récépissé ;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance, datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie certifiée conforme du Baccalauréat ou du GCE/AL ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, ou une Attestation de réussite à l'un de ces diplômes le cas échéant ;
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux photos d'identité (4x4) à agraffer sur la fiche de candidature ;
- Une autorisation de concourir (pour tous les agents publics) délivrée par le Ministère utilisateur ;
- Un certificat médical délivré par un médecin de l'administration ;
- Une enveloppe timbrée à 500 francs CFA à l'adresse du candidat (format A4) ;
- Un reçu de versement au compte du Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute N° 10001068406351014000104 domicilié à la BICEC, d'une somme de 20.000 (vingt mille) FCFA représentant les frais de concours et portant le nom du candidat.

NB : Aucune autre forme de paiement n'est autorisée.

Les dossiers complets doivent parvenir à LINAFI, ou dans les Délégations Régionales du MINEPIA où réside le candidat, **le vendredi 24 Septembre 2021 à 15 H 30 au plus tard ;**

ARTICLE 5 : PROGRAMMES DES CONCOURS

Les programmes officiels des classes de terminale des séries scientifiques.

ARTICLE 6 : NATURE DES ÉPREUVES

N°	FILIERES	SPECIALITES	EPREUVES	DUREE	COEF	NOTE ELIMINATOIRE
1	Pêche Industrielle	Navigation Maritime- Pêche et Armement des Navires	Mathématiques	2H	4	≤ 05 /20
			physique	2H	4	≤ 05 /20
			Culture Générale	1H	1	≤ 05 /20
			Anglais /French	1H	1	≤ 05 /20
2	Mécanique Marine	Maintenance des Navires et des Equipements Nautiques et Industriels	Mathématiques	2H	4	≤ 05 /20
			physique	2H	4	≤ 05 /20
			Culture Générale	1H	1	≤ 05 /20
			Anglais /French	1H	1	≤ 05 /20
3	Aquaculture	Aquaculture	Chimie	2H	4	≤ 05 /20
			Biologie	2H	4	≤ 05 /20
			Culture Générale	1H	1	≤ 05 /20
			Anglais /French	1H	1	≤ 05 /20
4	Technologie de pêche	Industries de pêches et contrôle qualité	Chimie	2H	4	≤ 05 /20
			Biologie	2H	4	≤ 05 /20
			Culture Générale	1H	1	≤ 05 /20
			Anglais /French	1H	1	≤ 05 /20

ARTICLE 7 : DATES DE DÉROULEMENT DES CONCOURS

Les épreuves écrites auront lieu **le 25 et 26 Septembre 2021** dans les centres de Douala, Limbe, Yaoundé et Garoua.

ARTICLE 8 : Les candidats sont invités à se présenter devant les salles d'examens 30 minutes avant le début de chaque épreuve, munis de leur Carte Nationale d'Identité et du récépissé de dépôt du dossier de candidature ;

ARTICLE 10 : En aucun cas, les frais d'inscription aux concours ne seront remboursables.

ARTICLE 11 : Seuls les candidats présentant un dossier complet et conforme à la réglementation seront autorisés à concourir.

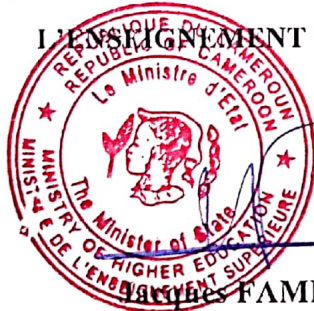
ARTICLE 12 : Les résultats définitifs des concours seront publiés par un communiqué conjoint du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur et du Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales.

ARTICLE 13 : les épreuves orales auront lieu les **7 et 8 Octobre 2021** au centre unique de Limbe.

ARTICLE 14 : Les candidats des pays étrangers ne seront définitivement admis qu'après un test médical.

ARTICLE 15 : Le Directeur de l'Ecole Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute « **LINAFI** » et le Directeur des Accréditations Universitaires et de la Qualité, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent communiqué qui sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.



FAME NDONGO

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES
ET
DES INDUSTRIES ANIMALES.



Dr TAÏGA